

Troyes, le 12 juin 2020,

Chers adhérents et adhérentes, chers amis,

Nous sortons, avec beaucoup de plaisir, du confinement. Nous avons une pensée pour nos adhérents et leurs familles qui ont été marqués par cette pandémie. Nous espérons tous que les politiques menées éviteront de revivre une telle période.

Le Centre des Arcades ne devrait pas rouvrir avant le 1^{er} septembre. Nous devons donc parler d'avenir dès maintenant pour être en mesure de nous retrouver en septembre.

Une priorité : Votre santé !

Les mesures de distanciation sociale, les précautions sanitaires collectives et individuelles et les gestes barrière seront toujours d'actualité. Le respect de ces préconisations nécessite donc de repenser notre organisation.

Les mesures élémentaires de protection seront mises en place : fourniture de gel hydro alcoolique, fourniture de lingettes désinfectantes, plan de circulation dans le bâtiment, distanciation, port du masque, etc.

Des dispositions particulières

- Salle de sport :

Le nombre des personnes présentes sera **limité à 10** (Animateur compris)

- Les placards des vestiaires ne seront pas accessibles. Merci d'arriver déjà en tenue, avec un masque et votre matériel (tapis, serviette,...) Pensez à prendre un sac pour y déposer vos chaussures et affaires personnelles que vous garderez près de vous.

- Salle informatique

Le nombre des personnes présentes sera **limité à 5** (Animateur compris)

Tout le matériel sera désinfecté par les participants au début de l'activité sous la responsabilité de l'animateur..

- Salles du 1^{er} étage

Le nombre des personnes présentes dans chaque salle sera **limité à 10** (Animateur compris)

Les mesures d'hygiène seront adaptées aux spécificités de chaque activité.

- Salle du 3^{ème} étage

Le nombre des personnes présentes sera **limité à 40**

Les mesures d'hygiènes seront adaptées aux spécificités de chaque activité.

Des modalités spécifiques d'inscription

Cette année la campagne d'inscription doit tenir compte des mesures de distanciation sociale et du nombre limité de personnes par atelier. Nous avons pour ce faire établi le calendrier ci-dessous :

- **Du 15 au 30 juin** : Saisie des inscriptions retournées par mail ou par courrier. Pas de déplacement aux Arcades. Pas d'inscription par téléphone...
- Pour chaque activité, validation des inscriptions et, le cas échéant, constitution d'une liste d'attente. Ces listes seront constituées dans l'ordre de réception des inscriptions.
- Début septembre les adhérents seront informés de leur positionnement : Inscription validée ou en attente
- **Entre le 1 et le 18 septembre** la validation des adhésions sera effectuée sur rendez-vous aux Arcades.
- **Lundi 14 septembre** reprise des activités. Un impératif : avoir validé son inscription avant de débuter son activité.

Un planning 2020-2021 sera arrêté après recensement de vos demandes d'inscription et selon la disponibilité des salles.

Evolution des frais de participation aux activités

Pour la saison 2019-2020, chaque adhérent s'est acquitté d'une cotisation fixe (12 €) et de frais de participations directement liés aux activités pratiquées. Du 16 mars, date du début du confinement, au 30 juin, date de fin de la saison, aucune activité n'a été possible.

Il a donc été décidé de proposer aux adhérents qui poursuivent une activité sur la saison 2020-2021 les remises suivantes sur les participations 2019-2020 :

- 4€ pour les participations inférieures à 40€
- 8€ pour les participations de 40€ et 50€
- 14€ pour les participations de 70€

Pour la saison 2020-2021

- La cotisation reste inchangée (12 €).
- Les participations aux activités « culture et loisirs » restent inchangées.
- Les activités prévention santé animées par des professionnels (Sport et stimulation cognitive) sont en revanche impactées par la réduction du nombre de participants pour



Troyes

raison sanitaire. Les participations seront donc majorées de 20€ pour la saison 2020-2021 passant de 70€ à 90€

Confirmez votre inscription !

Le nombre de personnes par salle (Au regard du dispositif sanitaire actuel !) nous contraint de limiter le nombre des participants à chaque activité. Il est donc très important de répondre sans tarder au mail ou au courrier que vous venez de recevoir.

Les modalités que nous venons de vous préciser sont contraignantes. Elles sont toutefois indispensables. Elles ont cependant un lourd impact économique sur les finances de l'association. Nous espérons un assouplissement au fil des mois. Nous pourrions alors inviter les personnes inscrites en liste d'attente à rejoindre nos ateliers.

Nous vous souhaitons bonne réception de cette lettre. Nous attendons avec impatience le retour de votre mail.

En attendant, continuez à prendre bien soin de vous !

Bien cordialement,

Le bureau

Claudette BOURGOIN

Alain DUCHENE

Thierry GESP

Anic NABOUDET

Jacques TRENEL